



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon

RAPPORT ANNUEL 2022

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ

DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le mot du Président

La compétence assainissement sur le secteur de la Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) a été transférée au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO) en 2019.

Celui-ci a alors poursuivi et finalisé de nombreux projets d'investissement engagés par les communes grevant ainsi ses possibilités de nouveaux investissements à court terme. C'est pourquoi, le SIEVO n'a pas pu, encore en 2022, mener des investissements sur des systèmes d'assainissement qui pourtant le nécessitent.

Afin de mieux appréhender les investissements à programmer et les prioriser, le SIEVO a engagé dès 2020 une étude de schéma directeur sur 16 des 42 systèmes d'assainissements dont il a la charge. Ainsi, cette étude conséquente aboutira au premier semestre 2023 par l'élaboration et l'approbation du plan pluriannuel d'investissement établi pour permettre au SIEVO de répondre, en fonction de ses capacités financières, aux obligations réglementaires et aux enjeux de son territoire en matière d'assainissement.

Concernant l'exploitation des réseaux et des stations d'épuration, ainsi que le service à l'utilisateur, ceux-ci sont assurés en régie directe par le SIEVO.

A ce sujet, le SIEVO a pu encore s'appuyer, en 2022, sur le personnel communal pour certains systèmes d'assainissement. Dans sa volonté de maîtriser ses coûts d'exploitation, le Syndicat a recruté un agent en charge de l'entretien des espaces verts.

Aussi, afin de professionnaliser son exploitation des ouvrages, le SIEVO a engagé, en 2022, le déploiement de la télégestion sur l'ensemble des ouvrages significatifs (station ou poste de refoulement) afin d'opérer une surveillance à distance utile notamment lors des astreintes du service, en s'appuyant sur son expérience en matière d'eau potable. Cette opération se finalisera en 2023.

Les premières conclusions du schéma directeur ainsi que les projections budgétaires nous permettent d'envisager une première opération d'envergure pour l'année 2024, avec la reprise complète du système d'assainissement (réseau et station) de la commune de COURCUIRE.

Le SIEVO est en charge de la rédaction du présent Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Son contenu est encadré réglementairement sur la base de nombreux indicateurs de suivi, afin que les usagers aient une connaissance optimale de leur service de l'assainissement.

Depuis le RPQS 2021, le SIEVO présente un document traitant l'ensemble des informations relatives aux 42 systèmes d'assainissement qu'il exploite et dont il a la charge afin d'avoir une vision à la fois synthétique mais également plus globale de l'assainissement sur le territoire de la CCVM.

Glossaire

STEU :	Station de Traitement des Eaux Usées
BAAP :	Boues activées en aération prolongée
SBR :	Boues activées type séquencée
LN :	Lagunage Naturel
FPR :	Filtre Planté de Roseaux
FS :	Filtre à Sable
FZ :	Filtre à Zéolithe
DD :	Décanteur Digesteur
EH :	Equivalent habitant : 1 E.H correspond à 60 grammes de DBO5 par jour
DBO5 :	Demande biologique en oxygène pendant 5 jours
DCO :	Demande chimique en oxygène
MES :	Matières en suspension
NTK :	Azote Kjeldhal
NGL :	Azote global
Pt :	Phosphore total
pH :	Potentiel hydrogène
tMS :	tonne de matière sèche
tMB :	tonne de matière brute

SOMMAIRE

1	Caractérisation technique du service	- 5 -
1.1	Présentation du territoire desservi.....	- 5 -
1.2	Mode de gestion du service	- 6 -
1.3	Estimation de la population desservie (D201.0).....	- 6 -
1.4	Nombre d'abonnés	- 6 -
1.5	Volumes facturés.....	- 8 -
1.6	Détail des imports et exports d'effluents	- 8 -
1.7	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	- 8 -
1.8	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	- 10 -
1.9	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	- 12 -
1.10	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	- 55 -
2	Tarifification de l'assainissement et recettes du service	- 56 -
2.1	Modalités de tarification	- 56 -
2.2	Frais et redevance	- 56 -
2.3	Facture d'assainissement type (D204.0).....	- 58 -
2.4	Recettes	- 59 -
3	Indicateurs de performance	- 61 -
3.1	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif(P201.1)	- 61 -
3.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	- 61 -
3.3	Conformité de la collecte des effluents(P203.3).....	- 63 -
3.4	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	- 63 -
3.5	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration(P205.3).....	- 64 -
3.6	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	- 64 -
4	Financement des investissements	- 65 -
4.1	Montants financiers des travaux engagés sur l'exercice 2022.....	- 65 -
4.2	Etat de la dette du service	- 65 -
4.3	Amortissements	- 65 -
4.4	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	- 65 -
4.5	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	- 65 -
4.6	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité(P207.0).....	- 66 -
4.7	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	- 66 -

1 Caractérisation technique du service

1.1 Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal intercommunal

Nom de la collectivité : Syndicat Intercommunal des Eaux du VAL DE L'OGNON (SIEVO)

Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat

Compétences liées au service :

Collecte Transport Traitement

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

Communauté de Communes du Val Marnaysien

41 communes sont concernées par un système d'assainissement collectif :

Avrigny-Virey, Bay, Bard-les-Pesmes, Beaumotte-les-Pin, Berthelange, Bonboillon, Bresilley, Brussey, Burgille-Chazoy-Cordiron, Chambornay-les-Pin, Chaumerenne, Chenevrey-et-Morogne, Chancey, Chevigney-sur-l'ognon, Corcelles-Ferrières, Courchapon, Courcuire, Cult, Cugney, Emagny, Ferrières-les-Bois, Franey, Gezier-et-Fontenelay, Hugier, Jallerange, Lantenne-Vertière, Lavernay, Malans, Marnay, Mercey-le-Grand, Moncley, Montagney, Pin, Placey, Recologne, Ruffey-le-Chateau, Sauvagny, Sornay, Tromarey, Villers-Buzon et Vregille

4 communes relèvent entièrement de l'assainissement non-collectif :

Corcondray, Etrabonne, Le Moucherot et Motey-Besuche

42 systèmes d'assainissement collectifs (réseau et station de traitement des eaux usées) composent le service d'assainissement collectif (liste en page 5).

- Existence d'une étude de zonage Non Oui (partiellement)
- Existence d'un règlement de service Non Oui, date d'approbation^{1*} : 30/11/2018
- Existence d'une CCSPL* Non Oui

* Commissions consultatives des services publics locaux

1.2 Mode de gestion du service



Le service est exploité en **Régie à autonomie financière**.

1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

En 2022, **12 819** habitants de la CCVM sont raccordés à un système d'assainissement collectif.

La répartition par système d'assainissement figure au tableau en page 7.

1.4 Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Au 31/12/2022, **5 902** abonnés sont desservis par un système d'assainissement collectif. Le nombre moyen d'habitants par abonné à l'échelle du SIEVO est de **2,13**.

La répartition par système d'assainissement figure au tableau en page 7.

Système d'assainissement	Communes desservies	Estimation Pop. desservie D201.0	Nombre d'abonnés	Nombre d'habitants par abonné	Densité d'abonnés par km
AV-Avrigney	Avrigney	362	191	1,9	50,26
AV-Virey	Virey	35	16	2,19	16,49
Bard les Pesmes	Bard les Pesmes	141	84	1,68	27,1
Bay	Bay	124	59	2,03	46,27
Beaumotte les Pin	Beaumotte les Pin	305	137	2,23	45,21
Berthelange	Berthelange	350	139	2,41	43,37
Bonboillon	Bonboillon	201	88	2,28	41,9
Bresilley	Bresilley	186	93	2	46,27
Burgille	Burgille	374	147	2,54	15,35
Burgille - Chazoy	Chazoy	54	29	1,86	58
Burgille - Cordiron	Cordiron	119	40	2,98	47,9
Chambornay les Pin	Chambornay les Pin	373	196	1,9	45,21
Chancey	Chancey	194	93	2,09	38,75
Chaumercenne	Chaumercenne	184	107	1,7	35,94
Chevigney sur l'Ognon	Chevigney sur l'Ognon	281	122	2,3	30,94
Corcelles Ferrières	Corcelles Ferrières	198	91	2,14	29,45
Courchapon	Courchapon	216	106	2	43,04
Courcuire	Courcuire	108	56	1,93	84,46
Cugney	Cugney	196	90	2,18	29,43
Cult	Cult	231	83	2,78	31,9
Emagny	Emagny	585	295	1,98	65,7
Ferrières les Bois	Ferrières les Bois	311	126	2,47	50,4
Franey	Franey	268	100	2,68	29,43
Gezier	Gezier et Fontenelay	214	85	2,52	30,36
Jallerange	Jallerange	241	108	2,23	40,83
Lantenne Vertière	Lantenne Vertière	538	246	2,19	41,28
Lavernay	Lavernay	574	230	2,5	40,86
Malans	Malans	113	96	1,18	26,88
Marnay	Brussey Chenevrey Marnay	1874	849	2,21	33,45
Mercey	Mercey le Grand	417	169	2,47	29,12
Mercey - Cottier	Cottier	97	40	2,43	28,35
Moncley	Moncley	196	104	1,88	49,52
Montagney	Montagney	424	184	2,3	48,77
Pin	Pin	616	285	2,16	38,52
Placey	Placey	193	99	1,95	39,13
Recologne	Recologne	635	321	1,98	43,38
Ruffey le Château	Ruffey le Château	353	151	2,34	36,96
Sauvagney	Sauvagney	189	88	2,15	31,54
Sornay	Sornay	316	128	2,47	33,68
Tromarey	Tromarey	74	46	1,61	35,44
Villers Buzon	Villers Buzon	255	120	2,13	34,78
Vregille	Vregille	132	65	2,03	28,89
TOTAL		12847	5902	2,18	36,8

Système d'assainissement	Communes desservies	Volume domestique facturé	Volume non-domestique facturé	Autorisation de déversement
AV-Avrigney AV-Virey	Avrigney Virey	16197	0	0
Bard les Pesmes	Bard les Pesmes	6045	0	0
Bay	Bay	7249	0	0
Beaumont les Pin	Beaumont les Pin	9443	0	0
Berthelange	Berthelange	12432	0	0
Bonboillon	Bonboillon	7823	0	0
Bresilly	Bresilly	9070	0	0
Burgille Burgille - Chazoy Burgille - Cordiron	Burgille Chazoy Cordiron	14459 2303 4080	0	0
Chambornay les Pin	Chambornay les Pin	12296	0	0
Chancey	Chancey	8450	0	0
Chaumercenne	Chaumercenne	6738	0	0
Chevigney sur l'Ognon	Chevigney sur l'Ognon	10191	0	0
Corcelles Ferrières	Corcelles Ferrières	8184	0	0
Courchapon	Courchapon	8917	0	0
Courcuire	Courcuire	3682	0	0
Cugney	Cugney	7862	0	0
Cult	Cult	8788	0	0
Emagny	Emagny	24866	0	0
Ferrières les Bois	Ferrières les Bois	11773	0	0
Franey	Franey	9912	0	0
Gezier	Gezier et Fontenelay	7773	0	0
Jallerange	Jallerange	9235	0	0
Lantenne Vertière	Lantenne Vertière	20999	0	0
Lavernay	Lavernay	22459	0	1
Malans	Malans	6505	0	0
Marnay	Brussey Chenevrey Marnay	9936 3427 76215	0	0 0 5
Mercey Mercey - Cottier	Mercey le Grand Cottier	18762 3250	0	1 0
Moncley	Moncley	8596	0	0
Montagney	Montagney	18876	0	0
Pin	Pin	26602	0	0
Placey	Placey	7461	0	0
Recologne	Recologne	27223	0	0
Ruffey le Château	Ruffey le Château	15685	0	0
Sauvagney	Sauvagney	7566	0	0
Sornay	Sornay	11275	0	0
Tromarey	Tromarey	3993	0	0
Villers Buzon	Villers Buzon	12335	0	0
Vregille	Vregille	5451	0	0
TOTAL		534384	0	7

1.8 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



A l'échelle du SIEVO, la collecte des eaux usées est assurée par **160 km** de réseau composé de :

- **59,5 km** de réseau unitaire hors branchements soit **37 %**,
- **87,5 km** de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements soit **63 %**,
- **13 km** de réseau de refoulement.

71 déversoirs d'orages sur les réseaux unitaires permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Pour information, **29** postes de refoulement équipent les réseaux de collecte. Certains permettent également l'écrêtement des débits d'eaux pluviales collectées et sont donc également considérés comme des déversoirs d'orage.

La répartition par système d'assainissement figure au tableau en page 11.

Système d'assainissement	Communes desservies	Linéaire de réseau séparatif en m	Linéaire de réseau refoulement en m	Linéaire de réseau unitaire en m	Nombre de DO
AV-Avrigny	Avrigny	1900	0	1900	5
AV-Virey	Virey	0	0	970	0
Bard les Pesmes	Bard les Pesmes	3100	0	0	0
Bay	Bay	130	0	1145	1
Beaumotte les Pin	Beaumotte les Pin	700	0	2330	1
Berthelange	Berthelange	480	0	2725	4
Bonboillon	Bonboillon	2100	0	0	0
Bresilley	Bresilley	1500	510	0	0
Burgille	Burgille	9400	175	0	0
Burgille - Chazoy	Chazoy	500	0	0	0
Burgille - Cordiron	Cordiron	835	0	0	0
Chambornay les Pin	Chambornay les Pin	1365	525	2445	4
Chancey	Chancey	2400	0	0	0
Chaumercenne	Chaumercenne	2977	0	0	0
Chevigny sur l'Ognon	Chevigny sur l'Ognon	3318	625	0	0
Corcelles Ferrières	Corcelles Ferrières	2600	490	0	0
Courchapon	Courchapon	1540	403	520	2
Courcuire	Courcuire	0	0	663	1
Cugney	Cugney	1420	225	1413	5
Cult	Cult	602	0	2000	1
Emagny	Emagny	2240	0	2250	1
Ferrières les Bois	Ferrières les Bois	300	0	2200	3
Franey	Franey	1613	450	1335	3
Gezier	Gezier et Fontenelay	2800	0	0	0
Jallerange	Jallerange	690	0	1955	2
Lantenne Vertière	Lantenne Vertière	5960	0	0	0
Lavernay	Lavernay	5336	65	228	1
Malans	Malans	2781	790	0	0
Marnay	Brussey	620	2139	2049	3
	Chenevrey	1640	1627	0	0
	Marnay	5645	1550	10109	11
Mercey	Mercey le Grand	400	403	5000	1
Mercey - Cottier	Cottier	1137	274	0	0
Moncley	Moncley	2100	0	0	0
Montagney	Montagney	338	0	3435	3
Pin	Pin	960	1358	5080	5
Placey	Placey	370	0	2160	2
Recologne	Recologne	4700	0	2700	5
Ruffey le Château	Ruffey le Château	740	220	3125	4
Sauvagney	Sauvagney	2150	640	0	0
Sornay	Sornay	3800	0	0	0
Tromarey	Tromarey	1008	0	290	1
Villers Buzon	Villers Buzon	3450	0	0	0
Vregille	Vregille	200	650	1400	2
TOTAL		87845	13119	59427	71

1.9 Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère **42** Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assure le traitement des eaux usées.

- **21** stations de traitement sont implantées dans le Doubs et sont donc contrôlées par la DDT25
- **21** stations de traitement sont implantées en Haute-Saône et sont donc contrôlées par la DDT70

Leur répartition par technique épuratoire est la suivante :

Boue activée	Filtre planté de roseaux	Filtre à zéolithe	Lagunage	Décanteur-Digesteur	Autres
4 *	16	3	12	4	3

* dont un SBR

Leur répartition par tailles réglementaires (au titre des obligations en terme d'autosurveillance) est la suivante :

< 200EH	200-500EH	500-1000EH	1000-2000EH	> 2000EH
13	19	7	2	1
Pas d'autosurveillance	1 bilan 24h / 2ans	1 bilan 24h / an	2 bilans 24h / an	12 bilans 24h / an

Une fiche technique par station figure ci-après aux pages 13 à 54.

STEU N°1: AVRIGNEY
Code Sandre de la station : 060970045002

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service	19/07/2018
Commune d'implantation	Avrigney Virey
Lieu-dit	Chemin de Brussey
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	450
Nombre d'abonnés raccordés	195
Nombre d'habitants raccordés	362
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	225

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 12 février 2015		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Sol Karst	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25 (70 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
DCO	90 (400 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	35 (85 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		pH et temp	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	T en °C
18/10/2021	Oui	2,90	99,69	29,50	99,90	7,80	99,40	2,10	98,65	5,54	14,3
Prélèvement ponctuel du SATE 70 09/11/2022	-	2,8	90	< 30	> 50	< 2,7	> 86,5	-	-	6,7	-

STEU N°2: VIREY
Code Sandre de la station : 060970045001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1995									
Commune d'implantation		Avrigney-Virey (70045)									
Lieu-dit		Les Grands Prés									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		60									
Nombre d'abonnés raccordés		16									
Nombre d'habitants raccordés		35									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		8									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Sol						
		Nom du milieu récepteur			KARST						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES		- (85 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		pH	Temp.
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 09/11/2022		-		< 1	> 97,2	< 30	> 76,9	< 28	> 87,8	7,9	-

Les bilans 24 heures sur le lagunage de Virey ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°3 : BARD-LES-PESMES
Code Sandre de la station : 060970048001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1998									
Commune d'implantation		Bard-lès-Pesmes (70048)									
Lieu-dit		Rue des Lochères « Champs des Prés »									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		115									
Nombre d'abonnés raccordés		84									
Nombre d'habitants raccordés		120									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		17,25									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau du Puits							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		- (85 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		pH	Temp.
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 15/06/2022		-		5	98,3	58	89,4	77	57,2	7,7	-

Les bilans 24 heures sur le lagunage de Bard lès Pesmes ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°4: BAY
Code Sandre de la station : 060970057001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1992									
Commune d'implantation		Bay (70057)									
Lieu-dit		« Sous les Vignes »									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		100									
Nombre d'abonnés raccordés		59									
Nombre d'habitants raccordés		95									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		15									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Sol						
		Nom du milieu récepteur			Bief du Lancey						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES		- (85 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		pH	Temp.
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 26/10/2022		-		1,3	99,5	< 30	> 93,6	49	71,1	7,6	-

Les bilans 24 heures sur le lagunage de Bay ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°5 : BEAUMOTTE-LES-PIN
Code Sandre de la station : 060970060001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)				Décanteur digesteur									
Date de mise en service				01/01/1976									
Commune d'implantation				Beaumotte les Pin									
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				200									
Nombre d'abonnés raccordés				137									
Nombre d'habitants raccordés				305									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				30									
Prescriptions de rejet													
Soumise à				<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet				Type de milieu récepteur				Eau douce de surface					
				Nom du milieu récepteur				Ruisseau de la Doing					
Polluant autorisé			Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)				
DBO ₅						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH			6 < pH < 8,5										
Température			< 25°C										
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

Les bilans 24 heures sur le décanteur de Beaumotte les Pin ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH). En outre, le SATE70 ne réalise pas de prélèvement pour des raisons d'accès aux eaux usées traitées.

STEU N°6: BERTHELANGE
Code Sandre de la station : 060925055001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel
Date de mise en service	31/12/1994
Commune d'implantation	Berthelange (25055)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	275
Nombre d'abonnés raccordés	139
Nombre d'habitants raccordés	335
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	41

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 21/07/2015		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU DE LA FONTAINE SAINT MARTIN	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/12/2021	Oui	8	73	43	57	< 20	> 90	11,77	78,4	2,5	59
Prélèvement ponctuel du SATE 25 24/05/2022	-	11	74	76	48	9	81	-	-	3,4	6

STEU N°7: BONBOILLON
Code Sandre de la station : 060970075001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre à sable planté de roseaux							
Date de mise en service		01/09/2014							
Commune d'implantation		Bonboillon							
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		260							
Nombre d'abonnés raccordés		88							
Nombre d'habitants raccordés		201							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		46							
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 29/10/2013							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Infiltration					
		Nom du milieu récepteur		Karst FRDR10023					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
MES		- (85 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50	
pH		6 < pH < 8,5							
Température		< 25°C							
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
18/10/2021	Oui	1,40	99,61	25,90	96,05	5,50	97,96	7,40	18,30
Prélèvement ponctuel du SATE 70 09/11/2022	-	3,5	99,7	43	97,5	< 2,6	> 99,7	6,8	-

STEU N°8: BRESILLEY
Code Sandre de la station : 060970092001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables
Date de mise en service	01/09/2016
Commune d'implantation	Bresilley (70092)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	300
Nombre d'abonnés raccordés	93
Nombre d'habitants raccordés	186
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	49

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...			
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	31/12/2014		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	L'Ognon basse vallée FRDR 656		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	35 (70 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200 (400 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	- (85 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
25/07/2022	Oui	1,30	99,5	32	92,86	9,00	93,57	7,40	22,10
Prélèvement ponctuel du SATE 70 15/11/2022	-	< 1	> 99,8	< 30	> 97,7	< 3,3	> 99,3	6,7	-

STEU N°9: BURGILLE
Code Sandre de la station : 060925101004

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtre planté de roseaux
Date de mise en service	15/09/2013
Commune d'implantation	Burgille (25101)
Lieu-dit	La Socie
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	500
Nombre d'abonnés raccordés	149
Nombre d'habitants raccordés	392
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	75

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 2013			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU DU MOULIN DE CHAZOY		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	93,75%
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	88,75%
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	94,38%
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90,0%
pH	6 < pH < 8,5 (eaux traitées)			
Température	< 25°C (eaux traitées)			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		pH et Temp.	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	Temp. °C
15/12/2021	Oui	2,4	98	<10	90	<13	89	<5	>88	2,7	12
19/10/2022	Oui	6	99	29	98	5,7	99	9,0	92	7,0	17,4

STEU N°10: CHAZOY
Code Sandre de la station : 060925101003

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres à Sables							
Date de mise en service		31/12/2001							
Commune d'implantation		Burgille (25101)							
Lieu-dit		Chemin de la Vaivre « La Maissonette »							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		50							
Nombre d'abonnés raccordés		29							
Nombre d'habitants raccordés		54							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		8							
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DU MOULIN DE CHAZOY					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)	
DBO ₅		35			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
DCO					<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
MES					<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50	
pH		6 < pH < 8,5 (eaux traitées)							
Température		< 25°C (eaux traitées)							
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH et Température	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 25 14/06/2022	-	51	68,1	174	60,3	20	-	7,1	-
18/10/2022	Oui	12	98	174	90	65	93	7,2	15,3

Les bilans 24 heures sur le filtre à sable de Chazoy ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH) mais en 2022 un bilan 24 heures a été réalisé gracieusement par le département du Doubs.

STEU N°11 : CORDIRON
Code Sandre de la station : 060925101001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables
Date de mise en service	31/12/2001
Commune d'implantation	Burgille (25101)
Lieu-dit	Chemin de la Tour « Aux Vernes »
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	150
Nombre d'abonnés raccordés	40
Nombre d'habitants raccordés	119
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	21

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU DU MOULIN DE CHAZOY	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5 (eaux traitées)		
Température	< 25°C (eaux traitées)		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH et Température	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 25 14/06/2022	-	78	70	336	46,6	121	0	7,5	-
18/10/2022	Oui	26	99	151	98	48	99	7,2	15,6

Les bilans 24 heures sur le filtre à sable de Cordiron ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH) mais en 2022 un bilan 24 heures a été réalisé gracieusement par le département du Doubs.

STEU N°12 : CHAMBORNAY LES PIN
Code Sandre de la station : 060970119001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtre à sable plantés de roseaux à 1 étage
Date de mise en service	01/07/2015
Commune d'implantation	Chambornay les Pin
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	450
Nombre d'abonnés raccordés	196
Nombre d'habitants raccordés	373
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	67,5

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 27/01/2014		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ognon basse vallée FRDR 656	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/10/2021	Oui	9	94	68	75	44	68	-	-	4,24	25
Prélèvement ponctuel du SATE 70 16/11/2022	-	6	78	30	-	18	63	-	-	-	-

STEU N°13: CHANCEY
Code Sandre de la station : 060970126001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Décantation physique									
Date de mise en service		01/01/1975									
Commune d'implantation		Chancey (70126)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		200									
Nombre d'abonnés raccordés		93									
Nombre d'habitants raccordés		195									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		30									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		- (85 maximum rédhitoire)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 08/07/2021		-		29	39,6	62	60	29	43	-	-
Prélèvement ponctuel du SATE 70 09/11/2022		-		94	32,9	188	27,1	53	31,2	7,4	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Chancey ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°14 : CHAUMERCENNE
Code Sandre de la station : 060970142001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien								
Date de mise en service			31/12/1995								
Commune d'implantation			Chaumercenne (70142)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			150								
Nombre d'abonnés raccordés			107								
Nombre d'habitants raccordés			182								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			21								
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Infiltration sol						
Polluant autorisé		Nom du milieu récepteur			Karst						
		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES		- (85 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 08/07/2021		-		40	75	127	59,3	53	43	-	-
Prélèvement ponctuel du SATE 70 15/11/2022		-		18	92,8	40	90,7	40	63,6	7,6	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Chaumercenne ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°15 : CHEVIGNEY SUR L'OGNON
Code Sandre de la station : 060925150001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	01/04/2007
Commune d'implantation	Chevigney-sur-l'Ognon (25150)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	400
Nombre d'abonnés raccordés	122
Nombre d'habitants raccordés	281
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	60

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 17/05/2005		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	OGNON basse vallée FDR 656	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

20/12/2021

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/12/2021	Oui	7	96	12	97	5,2	90	4	93	6,5	9
Prélèvement ponctuel du SATE 25 26/04/2022	-	3	96	33	66	5	96	1,2	96	7,6	-

STEU N°16 : CORCELLES FERRIERES
Code Sandre de la station : 060925162002

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel
Date de mise en service	31/12/2002
Commune d'implantation	Corcelles Ferrières
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	250
Nombre d'abonnés raccordés	91
Nombre d'habitants raccordés	195
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	37,5

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...			
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	FRDR 10962 Ruisseau du Breuil		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/12/2021	Oui	29	86	274	54	140	58	38	63	3,6	66
Prélèvement ponctuel du SATE 25 17/05/2022	-	44	95	220	85	53	93	14	86	3,5	78

STEU N°17 : COURCHAPON
Code Sandre de la station : 060925172001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service	01/01/2015
Commune d'implantation	Courchapon (25172)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	200
Nombre d'abonnés raccordés	106
Nombre d'habitants raccordés	212
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	30

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 09/10/2013		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Ruisseau Ruisseau de la roche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	20 (70 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	125 (400 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
MES	85 (85 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	91
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	83
Pt	12,6	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	30
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
19/10/2022	Oui	4	99	30	97	32	95	< 5	96	8,5	36
Prélèvement ponctuel du SATE 25 14/06/2022	-	3	99	35	95,6	2	99,6	2,5	97,8	10,01	29,2

STEU N°18 : COURCUIRE
Code Sandre de la station : 060970181001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit Bactérien faible charge								
Date de mise en service			01/01/1982								
Commune d'implantation			Courcuire								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			125								
Nombre d'abonnés raccordés			56								
Nombre d'habitants raccordés			108								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			18,75								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Gouffre					
			Nom du milieu récepteur			FRDR 656 Ognon basse vallée					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		- (85 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Prélèvement ponctuel SATE 70 du 16/06/2022	-	130	69	393	31	120	14	-	-	-	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Courcuire ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°19 : CUGNEY
Code Sandre de la station : 060970192001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel						
Date de mise en service			31/12/1994						
Commune d'implantation			Cugney (70192)						
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			200						
Nombre d'abonnés raccordés			90						
Nombre d'habitants raccordés			196						
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			30						
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Eau douce de surface				
		Nom du milieu récepteur			Ruisseau La Tenise				
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)	
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
MES		- (85 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50	
pH		6 < pH < 8,5							
Température		< 25°C							
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 01/06/2021	-	1,4	99,5	32	94	9	96,3	7,8	-
Prélèvement ponctuel du SATE 70 15/06/2022	-	6	98	122	80,4	38	82,7	7,7	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Cugney ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°20: CULT épuration
Code Sandre de la station : 060970193001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)				Lagunage naturel					
Date de mise en service				31/12/1993					
Commune d'implantation				Cult (70193)					
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150					
Nombre d'abonnés raccordés				83					
Nombre d'habitants raccordés				231					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				21					
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Sol				
		Nom du milieu récepteur			Karst				
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)	
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
MES		- (85 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50	
pH		6 < pH < 8,5							
Température		< 25°C							
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 08/07/2021	-	< 6	87	41	54,4	28	26,3	-	-
Prélèvement ponctuel du SATE 70 15/06/2022	-	6	98,1	122	80,4	38	82,7	7,7	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Cult ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°21: EMAGNY
Code Sandre de la station : 060925217001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boues activées en aération prolongée séquencée								
Date de mise en service			01/06/2018								
Commune d'implantation			Émagny (25217)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			1200								
Nombre d'abonnés raccordés			285								
Nombre d'habitants raccordés			595								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			400								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/11/2011								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			FRDR 656 Ognon basse vallée					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NTK		15		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/06/2022	Oui	2,7	99	32	98	3	99	9	93	5,9	66
06/10/2022	Oui	3,6	99	19	99	5	99	1,2	99	5,3	78
Prélèvement ponctuel du SATE 25 28/04/2022	-	3	97	30	92	2	99	1,5	98	3,3	56

STEU N°22: FERRIERES LES BOIS
Code Sandre de la station : 060925235001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres plantés de roseaux								
Date de mise en service			01/11/2008								
Commune d'implantation			Ferrières-les-Bois (25235)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			400								
Nombre d'abonnés raccordés			126								
Nombre d'habitants raccordés			311								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			60								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 20/08/2007								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau de la Louvières					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90	
DCO		90				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90	
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90	
NTK		20									
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
08/12/2021	Oui	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
08/12/2021	Oui	2,9	89	15	89	2,4	86	5	69	2,4	-
Prélèvement ponctuel du SATE 25	-	3	98	30	93	2	99	1,3	98	4	49
24/05/2022											

STEU N°23: FRANEY
Code Sandre de la station : 060925257001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel
Date de mise en service	31/12/2000
Commune d'implantation	Franey (25257)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	300
Nombre d'abonnés raccordés	100
Nombre d'habitants raccordés	268
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	45

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Breuil FRDR 10962	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/12/2021	Oui	26	42	108	42	42	83	21	44	1,4	64
Prélèvement ponctuel du SATE 25 09/11/2022	-	25	21	138	-	48	7	20	-	3	-

STEU N°24 : GEZIER
Code Sandre de la station : 060970268001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Fosse toutes eaux et filtre à sable								
Date de mise en service			31/12/2000								
Commune d'implantation			Gézier-et-Fontenelay (70268)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			150								
Nombre d'abonnés raccordés			85								
Nombre d'habitants raccordés			214								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			22,5								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Faille					
			Nom du milieu récepteur			FRDG 123 Calcaires jurassiques des plateaux de Haute Saône					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Prélèvement ponctuel du SATE70 du 30/06/2021	-	250	39	521	47	210	54	87	-	-	-
Prélèvement ponctuel du SATE 70 16/11/2022	-	46	85	133	84	73	79	-	-	-	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Gézier ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°25 : JALLERANGE
Code Sandre de la station : 060925317001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)				Lit bactérien					
Date de mise en service				31/12/1982					
Commune d'implantation				Jallerange (25317)					
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				350					
Nombre d'abonnés raccordés				108					
Nombre d'habitants raccordés				230					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				52					
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau du creux bleu					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)	
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60	
MES		- (85 maximum rédhitoire)			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50	
pH		6 < pH < 8,5							
Température		< 25°C							
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
19/11/2022	Oui	32	81	95	81	32	81	7,8	17,1
Prélèvement ponctuel du SATE25 du 14/06/2022	-	27	77,5	134	64,2	83	47,8	7,7	-

STEU N°26: LANTENNE VERTIERE
Code Sandre de la station : 060925326001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	01/10/2019
Commune d'implantation	Lantenne-Vertière (25326)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	850
Nombre d'abonnés raccordés	246
Nombre d'habitants raccordés	538
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	160

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...			
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 10/04/2018			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU DE LA LANTENNE		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	20	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90
MES	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	50	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80
NTK	15	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80
NH ₄ ⁺	8	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	-
Pt	1,8	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	85
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/12/2022	Oui	3,2	98	16,9	96	2,3	99	16,4	76	1,16	87
Prélèvement ponctuel du SATE 25 17/05/2022	-	3	99	30	95	2	99	5,3	92	2,4	77

STEU N°27 : LAVERNAY
Code Sandre de la station : 060925332001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés de Roseaux
Date de mise en service	01/01/2019
Commune d'implantation	Lavernay (25332)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	720
Nombre d'abonnés raccordés	230
Nombre d'habitants raccordés	574
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	147

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...			
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 20/02/2017			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du BREUIL		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	92
DCO	125	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	81
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	94
NGL	33	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	88
NH ₄ ⁺	7	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	87
Pt	2	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	91
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/12/2022	Non	5,5	99	26,6	99	2,6	99	2,5	98	7,15	71
Prélèvement ponctuel du SATE 25 28/04/2022	-	3	99	46	94	8	97	3,8	95	9	9

STEU N°28 : MALANS
Code Sandre de la station : 060970327001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés de Roseaux
Date de mise en service	14/02/2020
Commune d'implantation	Malans (70327)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	250
Nombre d'abonnés raccordés	96
Nombre d'habitants raccordés	113
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	33,6

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 03/08/2017		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ognon basse vallée FRDR 656	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35 (70 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200 (400 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	- (85 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
20/07/2021	Oui	1,10	97,11	13,00	87,50	3,60	95,07	7,70	18,50
Prélèvement ponctuel du SATE70 du 15/11/2022	-	< 1	> 99,7	< 30	> 95,4	< 3,3	> 98,7	6,9	-

STEU N°29 : MARNAY
Code Sandre de la station : 060970334001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boues activés et filtres plantés de roseaux pour le séchage des boues									
Date de mise en service		01/02/2013									
Commune d'implantation		Marnay (70334)									
Lieu-dit		EN PORTE CHAR									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		3333									
Nombre d'abonnés raccordés		850									
Nombre d'habitants raccordés		1850									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		892									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 07/12/2011									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau « Porte Char » qui rejoint Ognon FRDR 656							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		25 (50 maximum rédhitoire)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		80			
DCO		125 (250 maximum rédhitoire)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35 (85 maximum rédhitoire)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NTK		10				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
NGL		15				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
Pt		2				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		80			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
10/01/2022	Oui	1,7	98	10,8	95	5,4	97	1,7	93	0,28	90
15/02/2022	Oui	6,7	94	16,7	95	2,5	98	-	-	-	-
16/03/2022	Oui	4,5	98	33	95	5,5	98	-	-	-	-
14/04/2022	Oui	1,8	99	21,5	97	2	99	1,3	98	1,17	90
13/05/2022	Oui	1,5	99	23,5	96	2,4	99	-	-	-	-
18/06/2022	Oui	2,4	99	41	95	2,5	99	-	-	-	-
17/07/2022	Oui	1,8	99	24	96	4,2	98	1,9	98	3,27	71
22/08/2022	Oui	1,2	99	19,4	97	2	99	-	-	-	-
13/09/2022	Oui	1,8	99	21,2	97	2	99	-	-	-	-
12/10/2022	Oui	2,2	99	18,5	97	2,3	99	1,8	98	1,29	89
10/11/2022	Oui	1,8	98	13,2	95	2	98	-	-	-	-
06/12/2022	Oui	1,7	99	23,9	96	2,7	99	-	-	-	-

STEU N°30 : MERCEY
Code Sandre de la station : 060925374001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel
Date de mise en service	31/12/1993
Commune d'implantation	Mercey-le-Grand (25374)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	500
Nombre d'abonnés raccordés	169
Nombre d'habitants raccordés	417
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	75

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 05/12/2006			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Grabusse		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/10/2022	Non	12	90	154	65	100	43	22	61	2,9	49
Prélèvement ponctuel du SATE 25 24/05/2022	-	10	87	89	66	185	0	30	-	3,4	-

STEU N°31: COTTIER
Code Sandre de la station : 060925374002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés de roseaux									
Date de mise en service		01/06/2019									
Commune d'implantation		Mercey-le-Grand (25374)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		120									
Nombre d'abonnés raccordés		40									
Nombre d'habitants raccordés		97									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		18									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/06/2018									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		FRDR 10962 Ruisseau de Recologne							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90							
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	85							
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90							
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	85							
Pt	4	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	41							
pH	6 < pH < 8,5										
Température	< 25°C										
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/10/2022	Oui	4,8	94	37	86	11	87	5	92	3,3	40
Prélèvement ponctuel du SATE 25 24/05/2022	-	6	97	51	90	19	94	30	74	2,3	81

Les bilans 24 heures sur la STEP de Cottier ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH) mais en 2022 un bilan 24 heures a été réalisé gracieusement par le département du Doubs.

STEU N°32: MONCLEY
Code Sandre de la station : 060925383001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Décantation physique + filtres plantés									
Date de mise en service		31/12/1985									
Commune d'implantation		Moncley (25383)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		250									
Nombre d'abonnés raccordés		104									
Nombre d'habitants raccordés		196									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		28									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 02/11/2016									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		OGNON basse vallée FRDR 656							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO ₅	30		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
DCO	125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
MES	35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50				
NGL	15		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50				
Pt	4		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		25				
pH	6 < pH < 8,5										
Température	< 25°C										
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/09/2022	Non	5	98	50	93	16	93	62	41	7,2	38
Prélèvement ponctuel du SATE 25 26/04/2022	-	4	98	31	96	6	99	27	11	1,7	88

STEU N°33 : MONTAGNEY
Code Sandre de la station : 060970353001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage Naturel							
Date de mise en service		31/12/2000							
Commune d'implantation		Montagney (70353)							
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		500							
Nombre d'abonnés raccordés		112							
Nombre d'habitants raccordés		250							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		75							
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Montagney					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35 (70 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
DCO		200 (400 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
MES		- (150 maximum rédhitoire)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50	
pH		6 < pH < 8,5							
Température		< 25°C							
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
20/07/2021	Oui	2,40	74,20	22,00	9,58	26,00	-	7,90	21,50
Prélèvement ponctuel du SATE 70 du 15/06/2022	-	4,9	99,1	48	95,4	41	87,2	8,1	-

STEU N°34 : PIN
Code Sandre de la station : 060970410001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtre Plantés de Roseaux								
Date de mise en service			01/05/2011								
Commune d'implantation			Pin (70410)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			1020								
Nombre d'abonnés raccordés			285								
Nombre d'habitants raccordés			616								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			280								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau de la Fontaine, affluent de l'Ognon (FRDR656)					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25/07/2022	Oui	6	97	48	88	14	93	4,5	94	6,5	44
18/10/2022	Oui	9	96	46	90	41	78	3,9	95	5,9	46
Prélèvement ponctuel du SATE 70 24/05/2022	-	1,6	99	30	94	2	99	3,1	-	-	-

STEU N°35: PLACEY
Code Sandre de la station : 060925455001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage Naturel
Date de mise en service	31/12/1995
Commune d'implantation	Placey (25455)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	500
Nombre d'abonnés raccordés	99
Nombre d'habitants raccordés	193
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	75

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 18/06/2022			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Placey		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/09/2021	Oui	74	77	164	79	75	60	16	81	2,2	0
Prélèvement ponctuel du SATE 25 28/04/2022	-	5	95	67	85	34	79	25	28	2,2	55

STEU N°36: RECOLOGNE
Code Sandre de la station : 060925482002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue Activée Aération Prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/2002									
Commune d'implantation		Recologne (25482)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		850									
Nombre d'abonnés raccordés		321									
Nombre d'habitants raccordés		635									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		127,5									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 05/11/1999									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Recologne							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou						Rendement (%)			
DBO ₅	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80							
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60							
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50							
NGL	20	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	2	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
pH	6 < pH < 8,5										
Température	< 25°C										
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/12/2022	Oui	5,3	97	25,1	93	3	98	2,3	96	1,2	98
Prélèvement ponctuel du SATE 25 28/04/2022	-	3	98	30	91	4	96	1,3	98	6,9	88

STEU N°37: RUFFEY LE CHATEAU
Code Sandre de la station : 060925510001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel
Date de mise en service	31/12/1991
Commune d'implantation	Ruffey-le-Château (25510)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	400
Nombre d'abonnés raccordés	151
Nombre d'habitants raccordés	353
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	60

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 31/01/2012			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	l'Ognon basse vallée FRDR 656		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5			
Température	< 25°C			

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
15/12/2021	Oui	15	96	105	93	80	50	29	70	3,2	78
Prélèvement ponctuel du SATE 25 26/04/2022	-	3	99	32	95	2	98	0,8	99	12	-

STEU N°38: SAUVAGNEY
Code Sandre de la station : 060925536001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	31/12/2006
Commune d'implantation	Sauvagny (25536)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	200
Nombre d'abonnés raccordés	88
Nombre d'habitants raccordés	189
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	30

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet diffus	
	Nom du milieu récepteur	Ognon basse vallée FRDR656	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/09/2022	Oui	1,8	100	40	96	2,7	94	5	93	6,9	52
Prélèvement ponctuel du SATE25 du 26/04/2022	-	7	96	88	87	2	94	27	76	16	-

STEU N°39 : SORNAY
Code Sandre de la station : 060970494001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Boue Activée en Aération Prolongée (Microstation culture fixée)
Date de mise en service	10/11/2017
Commune d'implantation	Sornay
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	330
Nombre d'abonnés raccordés	128
Nombre d'habitants raccordés	300
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	50

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 21/06/2016		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Ruisseau	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Fontaine de Magney FRDR 11857	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35 (70 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200 (400 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	- (85 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH	6 < pH < 8,5		
Température	< 25°C		

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
21/07/2021	Oui	20	92	71	79,12	17	93,46	8	18,70
Prélèvement ponctuel du SATE 70 26/10/2022	-	26	94,6	104	85,5	84	72	7,8	-

STEU N°40 : TROMAREY
Code Sandre de la station : 060970509001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés							
Date de mise en service		01/02/2018							
Commune d'implantation		Tromarey							
Lieu-dit									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		120							
Nombre d'abonnés raccordés		46							
Nombre d'habitants raccordés		74							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		18							
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Noue d'infiltration					
		Nom du milieu récepteur		_____					
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)					
DBO ₅	35 (70 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60					
DCO	200 (400 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60					
MES	- (85 maximum rédhitoire)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	50					
pH	6 < pH < 8,5								
Température	< 25°C								
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES		pH	Température
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	pH	°C
Prélèvement ponctuel du SATE 70 01/06/2021	-	11	96,2	67	88,8	18	88,75	6,3	-
Prélèvement ponctuel du SATE 70 26/10/2022	-	1,7	99	< 30	> 92,1	< 4	> 97,3	6,6	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Tromarey ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

STEU N°41: VILLERS-BUZON
Code Sandre de la station : 060925622001

Caractéristiques générales

Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage Naturel
Date de mise en service	31/12/1997
Commune d'implantation	Villers-Buzon (25622)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	350
Nombre d'abonnés raccordés	120
Nombre d'habitants raccordés	255
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	52

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/02/1999			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Corcondray		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	91
DCO	184	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	78
MES	70	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	79
NTK	23	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	72
Pt	8	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	65

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/09/2022	Oui	61	91	301	78	150	79	32	78	5,1	67
Prélèvement ponctuel du SATE25 du 17/05/2022	-	120	66	760	75	272	50	28	75	4,2	75

STEU N°42: VREGILLE
Code Sandre de la station : 060970578001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés								
Date de mise en service			01/01/2013								
Commune d'implantation			Vregille (70578)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			200								
Nombre d'abonnés raccordés			65								
Nombre d'habitants raccordés			132								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			30								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau rejoignant l'Ognon basse vallée FRDR656					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
pH		6 < pH < 8,5									
Température		< 25°C									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Prélèvement ponctuel du SATE70 du 16/11/2022	-	1	99	30	80	2,7	98	1	-	-	-

Les bilans 24 heures sur la STEP de Vregille ne sont pas obligatoires (STEP < 200 EH).

1.10 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Les boues produites ne sont comptabilisées que lorsque leur gestion est annuelle du fait de la filière d'épuration. Il s'agit principalement des grosses unités à boues activées ou encore des très petites unités de type décanteur-digester.

A contrario, ces données ne sont pas fournies sur les STEU lorsque ces dernières possèdent des filières boues intégrées : lagunage ou filtre plantés de roseaux. Pour ces dernières, les données sont renseignées pour les seules années où les boues sont évacuées (curage tous les 10 ans).

Ainsi sur l'exercice 2022, le syndicat a évacué **28,94 tMS** des différentes STEU vers des filières conformes (autres STEU, compostage ou épandage après hygiénisation).

La répartition par STEU figure au tableau suivant.

STEU	Filière Boue	Boues produites	Boues évacuées	Filière d'évacuation
MARNAY	Lits de Séchage Plantés de Roseaux	11318 tMB soit 38,74 tMS	0 tMB soit 0 tMS	-
EMAGNY	Stockage boues liquides avec chaulage	300 tMB	300 tMB soit 7,6 tMS	7,6 tMS en épandage agricole dans le cadre du plan
RECOLOGNE	Stockage boues liquides	200 tMB	200 tMB soit 5,74 tMS	5,74 tMS vers MARNAY
SORNAY	Stockage boues liquides	60 tMB soit 3 tMS	60 tMB soit 3 tMS	3 tMS vers MARNAY
CHAZOY	Stockage DD	31 tMB soit 1,55 tMS	31 tMB soit 1,55 tMS	1,55 tMS vers PORT-DOUVOT
CORDIRON	Stockage DD	60 tMB soit 3 tMS	60 tMB soit 3 tMS	3 tMS vers PORT-DOUVOT
CHANCEY	Stockage DD	19 tMB soit 1,5 tMS	19 tMB soit 1,5 tMS	1,5 tMS vers PORT-DOUVOT
CHAUMERCENNE	Stockage DD	20 tMB soit 1,6 tMS	20 tMB soit 1,6 tMS	1,6 tMS vers PORT-DOUVOT
GEZIER ET FONTENELAY	Stockage DD	50 tMB soit 2,5 tMS	50 tMB soit 2,5 tMS	2,5 tMS vers PORT-DOUVOT
MONCLEY	Stockage DD	22 tMB soit 1,1 tMS	22 tMB soit 1,1 tMS	1,1 tMS vers PORT-DOUVOT
MONTAGNEY	Stockage vieux DD	9 tMB soit 0,45 tMS	9 tMB soit 0,45 tMS	0,45 tMS vers PORT-DOUVOT
COURCUIRE	Stockage DD	18 tMB soit 0,9 tMS	18 tMB soit 0,9 tMS	0,9 tMS vers PORT-DOUVOT
JALLERANGE	Stockage DD + Lit de séchage	19 tMB soit 0,95 tMS	0	-

2 Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1 Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

La part fixe est inchangée entre 2022 et 2023. Elle est identique sur l'ensemble des communes du SIEVO. Elle revient intégralement au SIEVO.

La part proportionnelle évolue tous les ans pendant la période de convergence (jusqu'en 2028). En outre, entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, les tarifs ont été recalculés pour tenir compte de l'augmentation des coûts énergétiques et des matières premières.

Cette part proportionnelle revient également intégralement au SIEVO.

A cette part proportionnelle s'ajoute la redevance « Modernisation des réseaux de collecte » perçue pour l'agence de l'eau. Cette redevance a augmenté de 1 ct/m³ pour passer de 15 cts/m³ au 1^{er} janvier 2021 à 16 cts au 1^{er} janvier 2022 soit sur la facture moyenne de 120 m³, de 18 € à **19,20 €**.

La grille tarifaire est présentée dans le tableau à la page 57.

2.2 Frais et redevance



Les tarifs des prestations d'accès au service ou autres participations ont évolué au 1^{er} janvier 2023. Ils figurent dans le tableau ci-dessous.

	Au 01/01/2022	Au 01/01/2023
Frais d'accès au service:	0 €	0 €
Participation Forfaitaire pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	1000 €/logement puis 500 €/logement supplémentaire ou 250 €/logement supplémentaire au-delà de 50 logements	1100 €/logement puis 550 €/logement supplémentaire ou 250 €/logement supplémentaire au-delà de 50 logements
Participation aux frais de branchement	0 €	0 €

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Communes	Part fixe Annuelle € HT	Tarif HT 2022 avec inflation 2%			Tarif HT 2023		
		Part Variable € HT/m3	Montant pour 120m3 € HT	Prix moyen € HT/m3	Part Variable € HT/m3	Montant pour 120m3 € HT	Prix moyen € HT/m3
Avrigny-Virey	45	1,30	201,00	1,67	1,57	233,4	1,95
Bard-les-Pesmes	45	1,42	215,40	1,79	1,68	246,6	2,06
Bay	45	0,98	162,60	1,35	1,42	215,4	1,80
Beaumont-les-Pin	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Berthelange	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Bonboillon	45	2,14	301,80	2,51	2,28	318,6	2,66
Bresilley	45	1,34	205,80	1,71	1,57	233,4	1,95
Brussey	45	1,45	219,00	1,82	1,71	250,2	2,09
Burgille-Chazoy- Cordiron	45	1,13	180,60	1,50	1,45	219	1,83
Chambornay-les-Pin	45	1,03	168,60	1,40	1,36	208,2	1,74
Chancey	45	1,05	171,00	1,42	1,49	223,8	1,87
Chaumerenne	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Chenevrey	45	1,45	219,00	1,82	1,71	250,2	2,09
Morogne	45	1,19	187,80	1,56	1,49	223,8	1,87
Chevigny sur l'Ognon	45	2,10	297,00	2,47	2,24	313,8	2,62
Corcelles-Ferrières	45	1,07	173,40	1,44	1,31	202,2	1,69
Courchapon	45	1,05	171,00	1,42	1,31	202,2	1,69
Courcuire	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Cugney	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Cult	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Emagny	45	2,36	328,20	2,73	2,49	343,8	2,87
Ferrières-les-Bois	45	0,98	162,60	1,35	1,43	216,6	1,81
Franey	45	1,45	219,00	1,82	1,71	250,2	2,09
Gezier et Fontenelay	45	1,66	244,20	2,03	1,92	275,4	2,30
Hugier	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Jallerange	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Lantenne-Vertière	45	1,26	196,20	1,63	1,52	227,4	1,90
Lavernay	45	1,39	211,80	1,76	1,65	243	2,03
Malans	45	2,32	323,40	2,69	2,43	336,6	2,81
Marnay	45	2,10	297,00	2,47	2,18	306,6	2,56
Mercey-le-Grand Cottier	45	1,41	214,20	1,78	1,66	244,2	2,04
Moncley	45	1,05	171,00	1,42	1,36	208,2	1,74
Montagney	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Pin	45	2,16	304,20	2,53	2,29	319,8	2,67
Placey	45	1,25	195,00	1,62	1,54	229,8	1,92
Recologne	45	1,45	219,00	1,82	1,71	250,2	2,09
Ruffey-le-Château	45	0,98	162,60	1,35	1,31	202,2	1,69
Sauvagney	45	1,76	256,20	2,13	1,97	281,4	2,35
Sornay	45	2,18	306,60	2,55	2,32	323,4	2,70
Tromarey	45	2,49	343,80	2,86	2,59	355,8	2,42
Villers-Buzon	45	1,10	177,00	1,47	1,42	215,4	1,80
Vregille	45	1,51	226,20	1,88	1,77	257,4	2,15

2.3 Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 sont calculés ci-dessous pour une consommation d'un ménage de référence (selon l'INSEE 120 m³/an).

Seule la part proportionnelle de la collectivité varie d'une commune à l'autre en prenant la part variable de chaque commune et en la multipliant par 120 m³.

1^{er} exemple de Facturation : SAUVAGNEY

Commune en convergence négative

Facture type SAUVAGNEY	Au 01/01/2022 en €	Au 01/01/2023 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	45,00	45,00	0 %
Part proportionnelle	211,20	236,4	+ 11,93 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	256,20	281,4	+ 9,83 %
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	—	—	— %
Part proportionnelle	—	—	— %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	—	—	— %
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	19,20	19,20	0 %
VNF Rejet:	0	0	0 %
Autre: _____	0	0	0 %
TVA	—	—	— %
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	19,20	19,20	0 %
Total	275,40	300,6	+ 9,15 %
Prix TTC au m³	2,29	2,50	+ 9,17 %

2ème exemple de Facturation : AVRIGNEY-VIREY

Commune en convergence positive

Facture type AVRIGNEY-VIREY	Au 01/01/2022 en €	Au 01/01/2023 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	45,00	45,00	0 %
Part proportionnelle	156,00	188,40	+ 20,77 %
Montant HT de la facture de 120m ³ revenant à la collectivité	201,00	233,40	+ 16,12 %
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	_____	_____	_____ %
Part proportionnelle	_____	_____	_____ %
Montant HT de la facture de 120m ³ revenant au délégataire	_____	_____	_____ %
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	19,20	19,20	0 %
VNF Rejet:	0	0	0 %
Autre: _____	0	0	0 %
TVA	_____	_____	_____ %
Montant des taxes et redevances pour 120m ³	19,20	19,20	0 %
Total	220,20	252,60	+ 14,71%
Prix TTC au m³	1,84	2,11	+ 14,67 %

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

2.4 Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €	Variation en %
Total recettes de facturation	977 196,94	1 069 578,85	+ 9,45 %
Total des recettes	977 196,94	1 069 578,85	+9,45 %

Les recettes du SIEVO relatives aux systèmes d'assainissement présentés pour l'exercice 2022 est de **1 069 578,85 €**. La répartition par système d'assainissement figure au tableau page 60.

Système d'assainissement	Communes desservies	Recettes exercices 2021 en €	Recettes exercices 2022 en €	Variation en %
AV-Avrigney AV-Virey	Avrigney Virey	28 278,28	29 199,80	+ 3,26 %
Bard les Pesmes	Bard les Pesmes	11 928,84	12 176,50	+ 2,08 %
Bay	Bay	9 580,41	9 622,90	+ 0,44 %
Beaumotte les Pin	Beaumotte les Pin	12 684,38	14 212,50	+ 12,04 %
Berthelange	Berthelange	15 899,28	17 506,10	+ 10,11 %
Bonboillon	Bonboillon	19 734,09	20 763,30	+ 5,22 %
Bresilley	Bresilley	14 411,30	16 371,00	+ 13,60 %
Burgille Burgille - Chazoy Burgille - Cordiron	Burgille Chazoy Cordiron	33 567,31	3 2295,10	-3,79 %
Chambornay les Pin	Chambornay les Pin	25 164,69	20 796,00	-17,36 %
Chancey	Chancey	12 266,90	13 080,50	+ 6,63 %
Chaumercenne	Chaumercenne	9 954,94	11 179,40	+ 12,30 %
Chevigney	Chevigney sur l'Ognon	25 362,35	26 797,45	+ 5,66 %
Corcelles Ferrières	Corcelles Ferrières	9 718,10	12 461,50	+28,23 %
Courchapon	Courchapon	12 385,84	13 677,10	+ 10,43 %
Courcuire	Courcuire	4 836,48	5 669,10	+ 17,22 %
Cugney	Cugney	9 243,44	11 249,80	+ 21,71 %
Cult	Cult	10 602,58	12 232,50	+ 15,37 %
Emagny	Emagny	54 172,83	72 568,80	+ 33,96 %
Ferrières les Bois	Ferrières les Bois	15 471,25	16 492,30	+ 6,60 %
Franey	Franey	14 256,65	18 722,00	+ 31,32 %
Gezier	Gezier et Fontenelay	13 731,46	17 250,80	+ 25,63 %
Jallerange	Jallerange	11 036,72	13 748,30	+ 24,57 %
Lantenne Vertière	Lantenne Vertière	35 161,80	37 198,50	+ 5,79 %
Lavernay	Lavernay	39 532,62	40 992,20	+ 3,69 %
Malans	Malans	14 168,14	19 788,70	+ 39,67 %
Marnay	Brussey Chenevrey Marnay	220 744,75	223 834,85	+ 1,40 %
Mercey Mercey - Cottier	Mercey le Grand Cottier	36 302,08	39 779,80	+ 9,58 %
Moncley	Moncley	10 817,31	13 276,80	+ 22,74 %
Montagney	Montagney	24 479,79	26 302,60	+ 7,45 %
Pin	Pin	55 460,56	70 464,95	+ 27,05 %
Placey	Placey	13 636,82	13 609,50	-0,20 %
Recologne	Recologne	49 378,92	54 029,20	+ 9,42 %
Ruffey le Château	Ruffey le Château	18 348,48	21 964,70	+ 19,71 %
Sauvagney	Sauvagney	17 066,12	17 276,10	+ 1,23 %
Sornay	Sornay	30 480,50	30 400,70	-0,26 %
Tromarey	Tromarey	11 477,44	11 924,30	+ 3,89 %
Villers Buzon	Villers Buzon	15 521,50	19 767,80	+ 27,36 %
Vregille	Vregille	10 331,99	10 895,40	+ 5,45 %

3 Indicateurs de performance

3.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif(P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

A l'échelle du SIEVO, pour l'exercice 2022, le nombre d'abonnés desservis est de **6186** [DM1] pour un potentiel de **6 290***. Ainsi, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de **98,3 %**.

* Estimé à partir des abonnés « eau »

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A+B) sont acquis.

	Nombre de points potentiels	Valeur	Valeur ICGPR
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100 %	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	100 %	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	80 %	13
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	Partiel	2
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	Oui : 10 points Non : 0 point	Partiel	3
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
TOTAL(indicateurP202.2B)	120	-	83

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de **83** pour l'exercice 2022 (78 pour 2021).

3.3 Conformité de la collecte des effluents(P203.3)



(réseau collectant une charge >2000EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5 /j pour l'exercice 2022	Conformité exercice 2021 0 ou 100	Conformité exercice 2022 0 ou 100
MARNAY, BRUSSEY et CHENEVREY ET MOROGNE épuration	104,80 kg DBO5 Soit 1747 EH	100	100

Pour l'exercice 2022, le système de collecte de MARNAY (collecte de BRUSSEY, CHENEVREY et MARNAY), seul système de collecte collectant une charge > 2000EH sur le SIEVO, est déclaré conforme par la DDT 70. L'indice global de conformité de la collecte des effluents est donc de **100** (100 en 2021).

Pour information, l'ensemble des systèmes de collecte (<2000EH) est réputé conforme selon les indicateurs SISPEA. La finalisation du schéma directeur sur une partie des systèmes d'assainissement (échéance 2023) permettra de mieux appréhender cet indicateur.

3.4 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5 /j pour l'exercice 2022	Conformité exercice 2021 0 ou 100	Conformité exercice 2022 0 ou 100
MARNAY, BRUSSEY et CHENEVREY ET MOROGNE épuration	104,80 kg DBO5 Soit 1747 EH	100	100

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2021).

Pour information, l'ensemble des équipements de station <2000EH est réputé conforme selon les indicateurs SISPEA.

La finalisation du schéma directeur sur une partie des systèmes d'assainissement (échéance 2023) permettra de mieux appréhender cet indicateur.

3.5 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration(P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5 /j pour l'exercice 2022	Conformité exercice 2021 0 ou 100	Conformité exercice 2022 0 ou 100
MARNAY, BRUSSEY et CHENEVREY ET MOROGNE épuration	104,80 kg DBO5 Soit 1747 EH	100	100

Pour l'exercice 2022, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2021). Le reste des stations <2000EH est réputé conforme selon les indicateurs SISPEA.

3.6 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	7,6
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	0
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	21,34
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		28,94

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2022, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100 %** (100% en 2021).

4 Financement des investissements

4.1 Montants financiers des travaux engagés sur l'exercice 2022



[DM2]

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	114 057,55	86 035
Montants des subventions en €	582 245,18	642 898,85
Montants des contributions du budget général en €	0	

4.2 Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	5 771 219,40*	5 425 122,17
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	363 276,34
	en intérêts	134 361,69

* ce montant ne tient pas compte d'un prêt souscrit en début d'année 2021 de 440 732,30€ dans le cadre d'une renégociation engagée en 2020 (remboursement en fin d'année 2020).

4.3 Amortissements



Pour l'exercice 2022, la dotation aux amortissements a été de **751 252,90€**[DM3].

4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



[DM4]

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Schéma directeur d'assainissement sur 16 systèmes.	136 827,70€	202 507,66 €

4.5 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par

l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Aucun programme n'a été adopté en 2022 et aucun programme pluriannuel de travaux n'est en cours. Un programme pluriannuel de travaux sera élaboré en 2023 sur la base du schéma directeur en cours. Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

4.6 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité(P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2022, le service a reçu 0 demande d'abandon de créance et en a accordé 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2022 (0 €/m³ en 2021).

4.7 Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

*De l'eau pour demain,
pour chacun.*



**Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon**

3 rue du Val de l'Ognon
25170 Courchapon
Tél. 03 81 58 26 26
contact@valdelognon.fr

www.sievo.fr

